

# L'UTILISATION DU BOIS EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Guillaume Larrière (Chargé de communication) et Julien Simon (Responsable du service Bois, Agence O.N.F.)

**E**N PARCOURANT la forêt, il n'est pas rare d'apercevoir du bois entreposé le long des chemins ou sur des emplacements prévus à cet effet. Cet article présente l'origine et le devenir des bois récoltés en forêt de Fontainebleau.

## LA RÉCOLTE DU BOIS : UN ACTE DE GESTION DURABLE

Fruit du travail de plusieurs générations de forestiers, la forêt de Fontainebleau fait l'objet d'une sylviculture dynamique : coupes, travaux, entretien, suivi des peuplements...

Chaque année, en parcourant les forêts, les forestiers sélectionnent les arbres à prélever et à conserver. C'est ce qu'on appelle le martelage, étape déterminante, préalable à la vente des bois. Par cette opération, le choix des arbres à récolter

se fait selon plusieurs critères : sylvicoles, biologiques, sanitaires et économiques, l'objectif étant de favoriser l'apport de lumière pour offrir les meilleures conditions de croissance aux arbres d'avenir. En pratique, le forestier observe tous les arbres en repérant ceux arrivés à maturité, dépérissants ou en concurrence, à exploiter. Puis il juge les essences, à garder, qui présentent le meilleur potentiel et sont les mieux adaptées aux conditions écologiques (cf. l'article « Martelage en forêt » par G. Larrière, ONF ; *la Voix de la Forêt* 2013).

En mobilisant du bois, l'ONF répond à la demande sociétale en bois, tout en assurant à la fois le renouvellement et la pérennité du patrimoine forestier.

## RÉPONDRE À LA DEMANDE SOCIÉTALE EN MATÉRIAU BOIS

Les sensibilités environnementales grandissantes font que le consommateur utilise davantage le bois. De fait, la demande en bois n'a cessé d'augmenter. Le bois connaît aujourd'hui de multiples usages, soit comme matériau (construction, ameublement, etc.), soit comme source d'énergie. C'est un matériau naturel, renouvelable, relativement neutre quant aux émissions de carbone. Il présente des qualités esthétiques et mécaniques ainsi qu'un bon pouvoir calorifique.

En Île-de-France, les besoins en bois vont toujours croissant. Les Franciliens le consomment déjà sous forme de bûches dans leurs poêles et cheminées. Les collectivités l'utilisent de plus en plus comme bois-énergie (plaquettes, pellets, granulés,) pour alimenter leurs chaufferies collectives et ainsi réduire les énergies fossiles. Par ailleurs, sa place grandissante dans la construction/rénovation de bâtiments s'inscrit comme une alternative durable au béton.



Grumes de chênes - Lot en vente

### L'ÉVOLUTION DES MODES DE VENTES

L'ONF commercialise les bois issus des opérations sylvicoles au travers de ventes publiques ou de contrats d'approvisionnement destinés aux transformateurs nationaux.

Les bois sont vendus en bloc et sur pied, ou bien façonnés. Dans le premier cas, l'acheteur exploite lui-même les bois. Dans le second, l'ONF exploite les bois, les prépare puis les trie par qualité avant leur vente. Façonnés, ces bois sont ensuite présentés aux acheteurs en bord de route ou sur des places de stockage.

Depuis 2007, l'État a souhaité améliorer les modalités de ventes des bois issus des forêts publiques, en généralisant notamment la contractualisation. Réalisée entre l'ONF et les transformateurs, elle sécurise l'approvisionnement de la filière en garantissant des volumes de bois réguliers à des prix négociés. En permettant une valorisation nationale des bois, cela contribue à maintenir l'activité et l'emploi sur les territoires.

### LA COMMERCIALISATION DU BOIS

L'agence interdépartementale de Fontainebleau gère 41 000 ha de forêts domaniales et assure la mise en place du régime forestier pour 8 000 ha d'autres forêts publiques : communales, départementales et régionales.

En 2014, les forêts publiques de l'agence ont fourni 110 000 m<sup>3</sup> de bois dont 92 000 m<sup>3</sup> en forêts domaniales et 18 000 m<sup>3</sup> en forêts de collectivités. La production de feuillus représente 88 000 m<sup>3</sup> dont 25 000 m<sup>3</sup> de chênes. Le volume de résineux se situe, quant à lui, aux alentours de 22 000 m<sup>3</sup>.

L'urbanisation massive, associée à la pression foncière en Île-de-France, n'a pas pu favoriser, ces dernières années, le maintien d'une filière locale de première transformation bois. En constante régression depuis les années 70, ce secteur a vu la majorité des établissements de première transformation, disparaître peu à peu du paysage francilien.

Simultanément, la demande de bois, notamment dans l'activité de négoce (exemple : Castorama, Ikea, etc.) est considérable en Île-de-France. En outre, le bois récolté dans les forêts d'Île-de-France est majoritairement expédié vers d'autres régions ou à l'étranger pour y être usiné.

En 2014, les bois issus des forêts de l'agence de

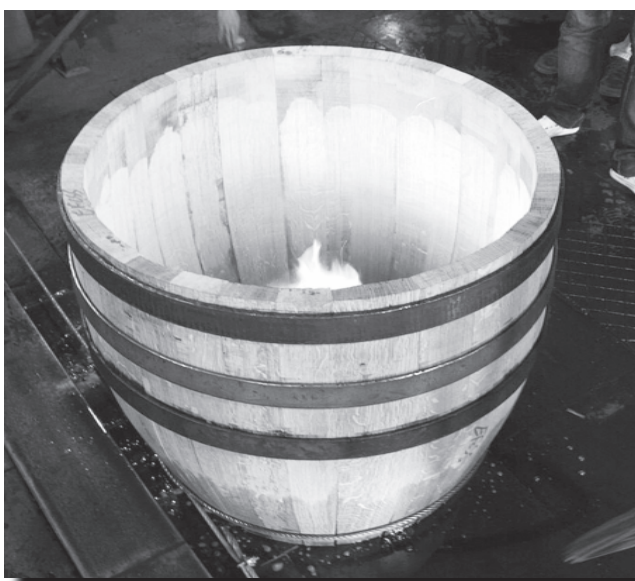
Fontainebleau et vendus en contrat d'approvisionnement ont représenté 18 000 m<sup>3</sup> soit 17 % du volume commercialisé. Ces bois fournissent les chauffagistes d'Île-de-France et les scieries des régions limitrophes.

### LES SPÉCIFICITÉS DES BOIS SUR LE MASSIF FORESTIER DE FONTAINEBLEAU

La forêt de Fontainebleau génère un volume total proche de 35 000 m<sup>3</sup> par an. Ses sols, son climat et son histoire font d'elle un bassin de production de bois réputé. Les bois y croissent lentement sur des sols relativement pauvres. Dans ces conditions, sur certaines stations, les chênes présentent des accroissements particulièrement fins, de parfois moins de 3 mm par an, ce que l'on appelle le « grain fin ». Le bois ainsi constitué dispose de



Douelles destinées à la confection de tonneaux



Tonneaux en cours de fabrication

qualités exceptionnelles. La confection de douelles (lattes constituant les tonneaux) représente ainsi l'une des utilisations les plus nobles de bois de la forêt de Fontainebleau : « *pour faire un grand vin, il faut un grand tonneau* ».

Tous les chênes ne font pas des tonneaux. En effet, deux arbres voisins de même âge et ayant connu les mêmes conditions peuvent avoir des valeurs très différentes. Si l'on compare deux chênes âgés de cent quatre-vingts ans, l'un peut être parfait pour fabriquer des douelles et sera vendu sur pied à 300 € le m<sup>3</sup>, quand l'autre, présentant de gros nœuds sur son fut, ne pourra servir qu'en charpente traditionnelle. Celui-ci sera vendu sur pied à 50 € le m<sup>3</sup>, voire 30 € le m<sup>3</sup> si l'on ne peut l'utiliser qu'en bois de chauffage. Sauf cas exceptionnel, le prix des chênes de la forêt de Fontainebleau est compris entre 30 € et 350 € le m<sup>3</sup>. L'arbre moyen vendu représente un volume de 1,5 m<sup>3</sup>, les bois mûrs les plus beaux peuvent cuber jusqu'à 6 m<sup>3</sup>.

Chaque essence, chaque arbre présente des qualités, près de 10000 m<sup>3</sup> de résineux sont exploités chaque année en forêt de Fontainebleau, leur bois est utilisé en construction, emballage, palettes et pâte à papier.

Globalement, toutes essences confondues, on peut considérer qu'environ 30 % du volume total



exploité est transformé en bois d'œuvre, incluant pour l'essentiel les bois de sciage utilisés dans la construction et les bois de merrain transformés en douelles. Les 70 % restant sont valorisés en bois d'industrie (panneaux de particules et pâte à papier) et en bois de chauffage (bûche et plaquette forestière).

En conclusion, outre ses fonctions sociales et environnementales, la forêt de Fontainebleau produit du bois. En alimentant une filière, pourvoyeuse d'emplois, elle contribue à l'économie du territoire. Responsable de ce patrimoine naturel remarquable, l'ONF veille en permanence à travers l'aménagement forestier à trouver le bon équilibre entre ces différentes fonctions : économiques, environnementales et sociale ■

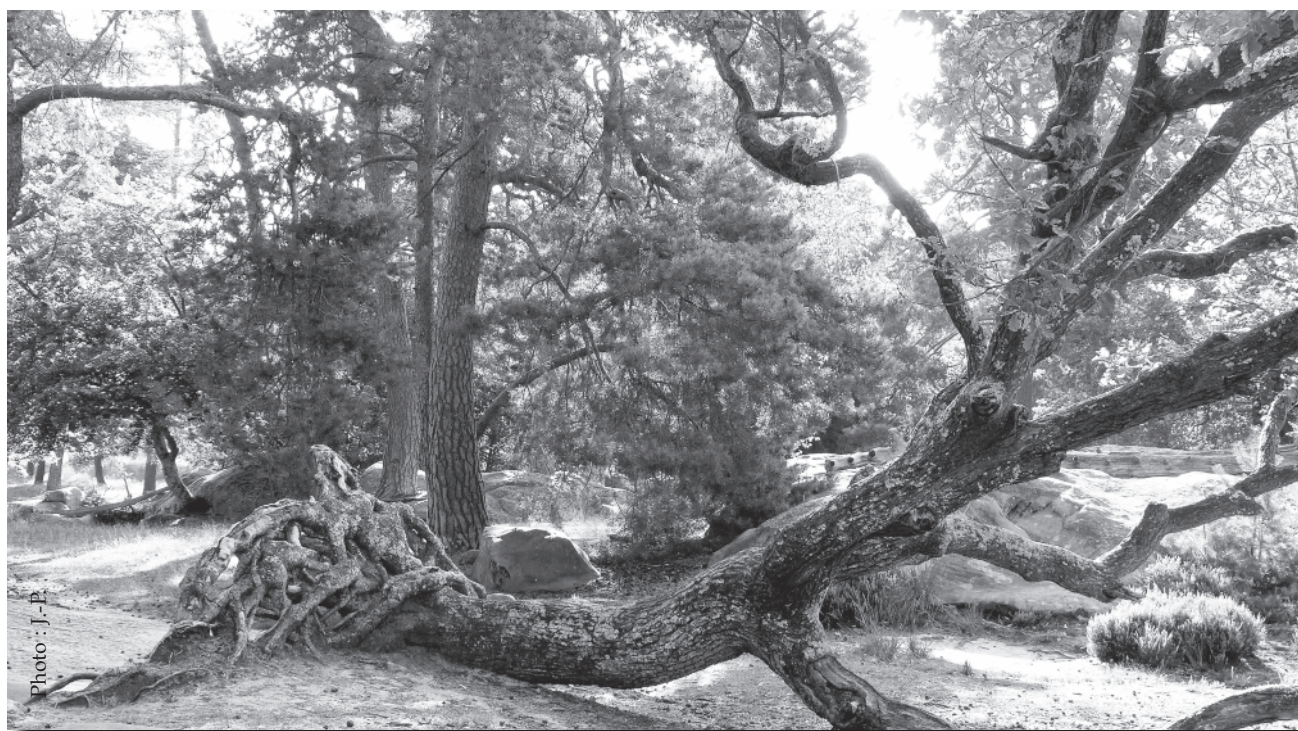


Photo : J.-P.